

Guide de l'exposant

1 CALENDRIER DE L'EXPOSANT

Vendredi 27 février de 08h00 à 20h00 :	Début du montage au Forum de l'Arc.
Samedi 28 février de 08h30 à 12h00 :	Montage au Forum de l'Arc sur demande (les associations qui désirent monter leur stand doivent impérativement informer le commissaire jusqu'au mardi 24 février).
Lundi 2 mars de 08h00 à 20h00 :	Montage des stands.
Mardi 3 mars de 08h00 à 20h00	Montage et fin de l'aménagement des stands.
Mercredi 4 mars	Ouverture du Salon à 08h00. Présence sur les stands obligatoire 15' avant l'ouverture.
Mercredi 4 mars :	Inauguration et cérémonie officielle du Salon à 18h15.
Dimanche 8 mars de 17h00 à 20h00 :	Début du démontage (occupation des stands jusqu'à 17h00).
Lundi 9 mars de 08h00 à 20h00 :	Démontage.
Mardi 10 mars de 08h00 à 18h00 :	Suite et fin du démontage.

Durant la manifestation, les exposants ont accès à leurs stands une demi-heure avant l'ouverture officielle.

2 HORAIRES D'OUVERTURE DU SALON

Mercredi	08h00 – 18h00
Jeudi	08h00 – 18h00
Vendredi	08h00 – 18h00
Samedi	10h00 – 17h00
Dimanche	10h00 – 17h00

3 INSTALLATION DES STANDS

Devoirs de l'exposant :

- 1) Consulter la notice technique du règlement.
- 2) Respecter la surface attribuée.
- 3) Ne pas empiéter sur les stands voisins ou les allées.
- 4) Respecter les règles usuelles de sécurité.

3 SERVICE DE SECURITE

Un service de sécurité assurera une surveillance du site toutes les nuits entre 17h00 et 08h00, du lundi soir 2 au lundi matin 9 mars.

4 NETTOYAGE

L'entretien des couloirs d'exposition, de l'entrée ainsi que l'évacuation des déchets poubelles sont assurés chaque jour à 07h00 et 18h00 par un service interne. Ce même service interne assurera le nettoyage des sanitaires durant l'ouverture du salon. Toutefois, le nettoyage de votre stand vous incombe.

5 ASSURANCE

L'exposant doit s'assurer auprès d'une compagnie d'assurance de son choix pour tout dégât matériel qui peut survenir lors du transport, du montage et démontage du stand, le vol, les dégâts d'eau et l'incendie.

6 ACHATS DE BONS DE REPAS

Des bons repas doivent être commandés par mail uniquement à Monsieur Nicolas Schnegg,,à Court info@boucherieschnegg.ch, au prix de CHF 18.00, pour les apprentis CHF 13.00 (boisson de 3 dl comprise). **La réservation devra se faire jusqu'au 20 février.** Les bons seront à retirer le mardi après-midi 3 ou le mercredi matin 4 mars au restaurant du salon.

7 SWISSCOM WIRELESS – WIFI

Cette connexion spécifique sera opérationnelle pour tous les exposants.

8 HEBERGEMENT

Pour réserver une chambre d'hôtel, il y a lieu de contacter :

Jura bernois Tourisme Suisse
Avenue de la Gare 9
2740 Moutier
T. +41 (0) 32 494 53 43
info@jurabernois.ch
www.juratourisme.ch

9 Contacts

Le Commissaire du Salon de la Formation

Pascal Docourt
pascal.docourt@jura.ch
032 420 91 00
079 652 89 37

Lors du salon, les personnes susmentionnées peuvent être jointes pour différents problèmes techniques :

Electricité

Luc Migy

luc.migy@jura.ch

079 893 68 71

Infrastructure

Jean-Daniel Bangerter

jean-daniel.bangerter@jura.ch

079 704 87 06

Conciergerie

Claude-Alain Brütschi

claude-alain.brutschi@jura.ch

076 323 26 63

Au plaisir de vous rencontrer

Bon Salon